CONTACT

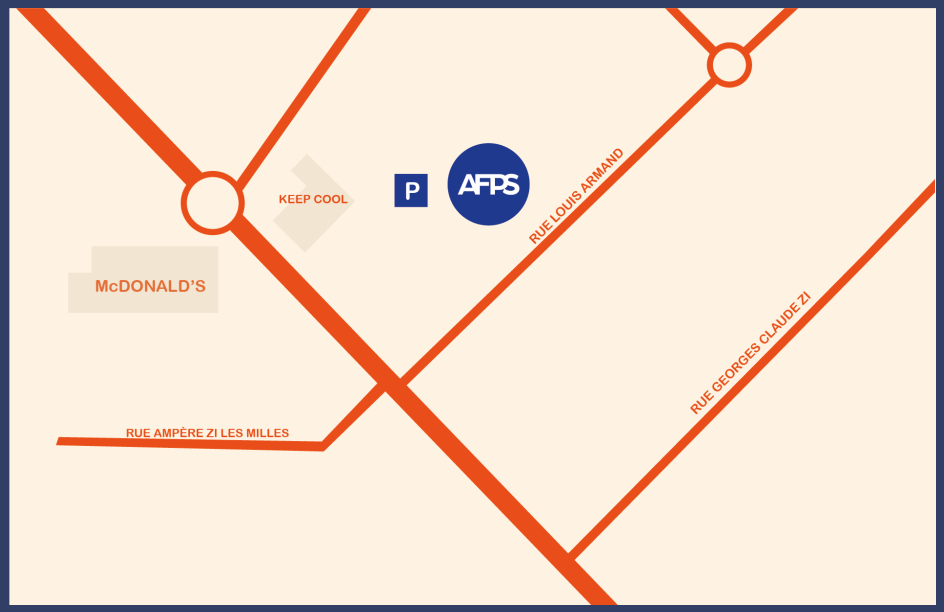

115 rue Louis Armand - PAAP - 13290 Aix en Provence
04 42 96 23 38 - 06 07 65 83 35
contact@afpsformation.fr - www.afpsformation.fr

AFPS
Notre métier, la sécurité

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.13.15979.13 du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur - SAS au Capital de 18 500 € - RC Aix-en-Provence B 410 608 566 00072 – APE 7022 Z

AFPS
Notre métier, la sécurité

NOTRE SAVOIR FAIRE

Depuis 1997, AFPS (Assistance Formation Prévention Sécurité) est un organisme qui délivre des formations en matière de sécurité et d'assistance technique, à tous types d'entreprises et de collectivités.
Nous avons souhaité rester une structure familiale, composée de salariés intégrés et de formateur indépendant agréés.

H0-B0 : Habilitation électrique

- Être sensibilisé aux dangers encourus lors de travaux non électriques au voisinage d'installations sous tension.
- Respecter la législation en vigueur relative à la sécurité des personnes.

Gestes et Postures

- Étudier et prévenir les risques d'apparitions de maladie professionnelles et d'accidents du travail
- Améliorer les conditions et la qualité de vie du travail
- Étudier et appliquer les principes d'ergonomie sur postes de travail de l'entreprise

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TFP APS : Titre à finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

Le Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité vise à améliorer les compétences et à professionnaliser l'Agent de Prévention et de Sécurité dans les activités suivantes :

- L'accueil et le contrôle d'accès
- La surveillance générale
- Le secours et l'assistance aux personnes
- La sécurité technique
- La sécurité incendie
- La maitrise du cadre juridique et de la réglementation de la profession

BE Manoeuvre

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

NOS VALEURS

SENS DE L'ÉCOUTE SAVOIR-FAIRE RIGUEUR

SSIAP : Service et Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Le SSIAP est composé de 3 niveaux de formation distincts dont chacun permet d'accéder à un poste spécifique dans la sécurité incendie.

SSIAP 1 : cette formation permet aux personnels permanents des services de sécurité incendie des ERP et IGH de répondre à l'exigence réglementaire de conformité entre qualification et exercice de l'activité.

SSIAP 2 et SSIAP 3 : ces deux formations complémentaires sont des objectifs pédagogiques plus étendus que le SSIAP 1 et s'adressent respectivement aux Chefs d'Équipe des services de sécurité incendie des ERP et IGH ainsi qu'aux Chefs de Service.

L'éventail de ces 3 formations est très exhaustif et passe de la connaissance du comportement du feu et de son action sur un établissement, au management en matière de sécurité incendie, ou encore à l'assistance à la personne sur les lieux du sinistre et va jusqu'à l'acquisition des connaissances nécessaires pour procéder à la direction d'un service de sécurité incendie.

SST : Sauveteur Secouriste du Travail

La formation SST permet au Sauveteur Secouriste d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention et de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

EPI : Équipier de Première Intervention

La formation EPI permet au personnel en charge de maîtriser un départ de feu et d'appliquer les procédures d'alerte et d'évacuation.

DATADOCKÉ